

QUELQUES MOTS

En usage à Lyon

(SUITE)

ARMURE. S. f. Terme de canuserie. Se dit de la disposition du croisement des fils dans une étoffe de soie unie. Ce mot s'emploie aussi pour désigner une étoffe unie autre que le taffetas ou le satin. Ce qui détermine l'armure, c'est l'ordre de levée des lisses. Une serge, par exemple, est une armure. Les armures étant mieux liées que le taffetas, sont en général très solides.

De l'ital. *armadura*, qui signifie *contre-maille*, c'est à dire des mailles opposées à d'autres mailles, pour donner plus de solidité à de certains filets.

Armadura, devenu *armature* par le changement de *d* en *t* : vert (*viridis*), souvent (*subinde*), métayer (*medietarius*), etc., s'est contracté en *arma'ure* : abbesse (*abatlissa*), faon (*foctonem*), muet (*mutettus*), etc., et a donné *armeüre* par le changement de *a'u* en *eü* : *meür* (1) (*ma'urus*), cheveleüre (*capella'ura*), etc. *Armeüre* a été transformé en *armure* par le changement de *eu* en *u*, dont les mots ci-dessus offrent l'exemple, ainsi que *piqueüre* (*picqueüre*), *mure* (*meüre*), etc.

(1) Vieux français.